

nier, à trois heures du matin, le feu s'est manifesté dans le village d'Angeft-sur-Somme, situé à quatre lieues de la capitale. Les nouvelles moissons renfermées dans les granges, & le chaume dont les maisons étoient couvertes, ont donné tant d'activité aux flammes, qu'en très-peu de tems elles ont consumé les habitations, granges, étables & écuries de quatre-vingt-huit ménages. L'intendant, qui a commandé sur le champ tous les habitans des paroisses voisines, pour aller au secours des malheureux habitans d'Angeft, a fait former un état des pertes que chaque ménage a éprouvées; elles montent en total à 140,000 livres. La maréchauffée, qui s'étoit transportée sur les lieux pour veiller au bon ordre & commander les travailleurs, a amené le lendemain dans les prisons d'Amiens un particulier violemment soupçonné d'avoir mis le feu, dans le dessein affreux de brûler sa femme, avec laquelle il vivoit fort mal. D'autres crimes dont il est également accusé, les menaces qu'il avoit faites la veille de l'incendie, & le cri public des habitans, qui vouloient eux-mêmes s'enfaire justice, donnent de nouvelles forces aux soupçons. Il va subir un interrogatoire, & la suite de la procédure apprendra si cet homme est véritablement l'auteur de l'incendie.